

Koralan[®]

Imprägnier-Grund farblos

(Koralan[®] Apprêt incolore)

1. Description du produit

Type de produit	Apprêt de protection pour bois à base d'acrylate et d'eau. Produit biocide autorisé conformément au règlement (UE) 528/2012.
Action protectrice	Protection préventive contre le bleuissement (selon EN 152) et les moisissures (selon EN 15457).
Substances actives	100 g contiennent : 0,95 g IPBC
Propriétés	<ul style="list-style-type: none">• Améliore la durabilité et l'adhérence pour les couches de peinture ultérieures, principalement sur les surfaces fortement absorbantes ou celles avec différentes capacités d'absorption• Peu odorant, sans odeur après le séchage• Facile à appliquer• Séchage rapide• Faible relèvement des fibres• Ne s'écaille pas• Remplissage des pores du bois• Facile à poncer
Domaine d'utilisation	Idéal pour le traitement des bois de conifères à l'extérieur des classes d'emploi 2 et 3 auxquels sera appliqué ultérieurement une couche de finition décorative avec des lasures, des peintures ou des vernis (par ex. revêtements extérieurs, portails, pergolas, fenêtres et portes extérieures).
Teinte	Incolore
Conditionnements	0,75 L 2,5 L

2. Caractéristiques techniques

Densité à 20 °C	env. 1,02 g/cm ³
Viscosité à 20 °C	10 ± 3 sec. (Becher 4 mm DIN)
Séchage	Dans des conditions atmosphériques normales (23 °C avec une humidité de l'air relative de 50 % selon DIN 50014)
	Sec à la poussière : après env. 1 h
	Ponçable/recouvrable : après env. 2 h

Dans des conditions atmosphériques normales, procéder à l'application des couches ultérieures telles que lasures, peintures ou vernis au plus tôt après env. 6 heures sans cependant dépasser un délai de 4 semaines.

Les conditions atmosphériques défavorables (humidité de l'air élevée, températures basses, faible ventilation) peuvent prolonger considérablement le séchage. En fonction des essences de bois, la durée de séchage peut prendre plus de temps.

3. Traitement

Préparation	Éliminer les systèmes de peinture de finition, les vernis transparents ou les lasures à couche épaisse sans laisser de résidus. Nettoyer les surfaces en bois pour éliminer les salissures et la poussière. Poncer les bois fortement érodés afin d'éliminer les fibres de bois relevées et d'obtenir une surface homogène. Les surfaces en bois neuves et rabotées doivent être poncées pour améliorer l'absorption du produit (grain de 80/120). Porter un masque de protection contre la poussière pendant les travaux de ponçage. Retirer les plantes et ne pas les asperger. Couvrir les plastiques, le crépi, le béton et le grès contre toutes salissures éventuelles. Utiliser une couverture adaptée (par ex. une feuille ou une bâche) pour protéger le sol lors de l'application (au pinceau). Recueillir le produit déversé.
Quantité à appliquer vérifiée	120-140 ml/m ²
Méthodes d'application	Pinceau, rouleau
Application	Koralan® Imprägnier-Grund Farblos (Apprêt incolore) est prêt à l'emploi. Bien agiter avant emploi. Appliquer le produit non dilué avec un pinceau doux ou au rouleau dans le sens des fibres (par ex. sur du bois de profilé, planche par planche).
	Température d'application et de séchage optimale +15 °C à +30 °C (valable pour la surface, Koralan® Imprägnier-Grund Farblos – Apprêt incolore - et la température ambiante).
	Température de séchage au moins +5 °C.

Recommandations d'application

Nous recommandons par principe d'effectuer une couche de test.
L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 %.

Appliquer la deuxième couche de finition au plus tôt après environ 2 heures (dans des conditions atmosphériques normales).

Ce produit nécessite l'application d'une couche de finition adaptée. Cette dernière ne doit pas avoir de fonction biocide et doit être entretenue régulièrement. Assurer une bonne aération et une ventilation à l'intérieur pendant l'application. Maintenir les fenêtres et les portes ouvertes.

Selon les directives relatives au revêtement des composants en bois aux dimensions prescrites et des éléments en bois à l'extérieur, publiées par la Commission fédérale allemande Peinture et protection des biens – la VOB, Partie C – de la norme DIN 18363 – et les recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V. à Rosenheim, les éléments en bois doivent, avant d'être montés dans des bâtiments, être munis de tous les côtés d'au moins une couche de fond et d'une couche intermédiaire.

Propriétés du bois traité

Une fois sèche, l'apprêt est compatible avec les matières plastiques et les matériaux bitumineux. La combustibilité du bois n'est pas augmentée une fois l'apprêt séché.

Peintures ultérieures

Avec par ex. la lasure décorative Koralan®, mais également avec des lasures à couche épaisse, des dispersions et des vernis après 6 à 8 heures de séchage dans des conditions atmosphériques normales.

Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon.

4. Remarques spécifiques

Marquage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P273 Éviter tout déversement dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Informations additionnelles sur les dangers :

EUH208 Contient masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle. Peut produire une réaction allergique.

Instructions pour les mesures de premier secours

Informations générales : remplacer les vêtements imbibés et souillés. En cas de doute ou en cas de symptômes, consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de crampes. En cas d'inhalation : amener la victime à l'air frais et la tenir au chaud et au calme. Veiller à assurer un apport en air frais. En cas de contact avec la peau : en cas de contact avec la peau, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec soin et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation des yeux, consulter un ophtalmologiste. En cas d'ingestion : NE PAS provoquer de vomissement. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Consignes d'utilisation et avertissements	Toute utilisation inappropriée peut entraîner des dommages pour la santé et l'environnement. Ne pas utiliser le produit de protection du bois pour du bois qui entre en contact direct avec des aliments, des aliments pour les animaux, de l'eau potable ou des animaux d'élevage. Ne pas non plus traiter les ruches/serres (intérieur), les saunas (intérieur) et les surfaces qui sont utilisées par des chauve-souris. Retirer les plantes et ne pas les asperger. Ne pas traiter le bois pour l'intérieur/l'espace d'habitation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Avant les repas et après usage, laver les mains et les zones de la peau exposées. Ne pas contaminer d'aliments, de vaisselle ou de surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments. Si un conseil médical est nécessaire, conserver l'emballage ou l'étiquette. La « Merkblatt für den Umgang mit Holzschutzmitteln » (fiche informative sur la manipulation des produits de protection du bois) de la Deutschen Bauchemie e.V., Karlstraße 21, 60329 Frankfurt/Main, donne un résumé des consignes.
Stockage et protection de l'environnement	Stocker uniquement dans le contenant d'origine ! Refermer hermétiquement le contenant après usage. Ne pas appliquer le produit à proximité immédiate des eaux. Ne pas déverser le produit dans les égouts. Ne pas appliquer le produit à proximité immédiate des eaux ou des zones de protection des eaux. Ne pas stocker à une température inférieure à +5 °C ou supérieure à +30 °C et conserver à l'abri de la lumière du soleil.
Élimination	Éliminer les résidus de nettoyage et les contenants non vidés conformément à la réglementation en vigueur (point de collecte de déchets spéciaux). Remettre les contenants complètement vides (qui ne s'égouttent plus) dans un collecteur de matériaux recyclables.
Code produit	HSW10
CED / Code et désignation des déchets allemand [AVV]	03 02 05 - Autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses.
Teneur en COV	Selon la directive 2004/42/CE, la valeur maximum (teneur en COV cat. A/h) pour ce produit doit, depuis 2010, être de 30 g/l. La teneur en COV de ce produit est < 30 g/l.

Les informations ci-dessus ont été compilées à partir de l'état le plus récent de la technologie de développement et d'application et contiennent des instructions et recommandations générales. Elles décrivent nos produits et vous informent sur leur utilisation et application.

Étant donné que l'utilisation et l'application sont indépendantes de notre volonté, nous ne sommes responsables que de la qualité constante de nos produits conformément à nos Conditions générales de vente et de livraison. En cas de doutes, veuillez contacter notre conseil technique.